N°34 Octobre 1993

Bort-les-Orgues

LIMOUSIN

VIE MUNICIPALE

EDITORIAL

Une saison touristique en demi-teinte !

Telle est l'appréciation qui ressort de l'enquête que nous faisons chaque année pour tirer les enseignements de la fréquentation touristique de notre région.

Pourtant, la préférence pour le tourisme vert avait été pronostiquée par les spécialistes ou tous ceux qui ont vocation... ou compétence en la matière.

Nous aurions souhaité que cette vision prospective des choses trouve une confirmation chez nous. En réalité, nous avons eu une fréquentation en légère baisse, plus accentuée sur les stations d'accueil de haut de gamme et dans les hôtels. Une seule consolation : cette baisse de fréquentation a été moins marquée dans les zones de montagne à haute vocation touristique ou sur les côtes à vocation balnéaire.

Le nouveau Comité des Fêtes rajeuni nous a proposé un nouveau style d'animation. Aussi mérite-t-il nos encouragements. Il a bénéficié des conseils et de l'aide de l'équipe sortante. Tous méritent nos remerciements et notre soutien.

Dans un contexte économique difficile, nos entreprises bortoises essaient de faire face.

Leur détermination et le soutien des élus qui leur est tout acquis pour passer ce cap difficile sont des atouts précieux qui contribuent à assurer aux salariés inquiets, leur niveau de rémunération et la pérennité de leur emploi.

Dans notre bassin économique comme partout ailleurs, les investissements privés ont fortement diminué depuis quelques années.

Nous nous sommes attachés à susciter les initiatives publiques de toute nature pour passer ce cap difficile.

La collectivité locale elle-même avec les projets urbains, la restructuration de la friche des Tanneries, la construction de la station d'épuration, les travaux au Collège, de nouveaux investissements touristiques aux Aubazines vont procurer, dès cette année, une masse importante de travaux dont pourront bénéficier nos entreprises locales.

Parallèlement, l'Hôpital, les Centres Educatifs, le Département sur le RD 979, l'E.D.F. avec la construction d'un atelier de réparation, et en 1995, le suréquipement, participent ou participeront bientôt à cet effort d'investissement dont les retombées seront également déterminantes.

Sachez que votre Municipalité s'est impliquée à tous les niveaux dans les négociations qui sont à l'origine de ces intiatives.

Depuis quelques mois, quatre familles de réfugiés bosniaques ont choisi notre commune comme terre d'accueil. Un bel élan de solidarité des Bortois, des services sociaux de la commune et du Département ont permis d'ajouter à leur statut de réfugiés politiques, la chaleur humaine qui ne peut que faciliter leurs efforts d'intégration.

Souhaitons leur d'avoir un jour la joie de pouvoir regagner leur patrie quand elle aura retrouvé la paix et de garder de leur séjour à BORT un souvenir enrichi par les attentions que nous leur avons témoignées.

J.P. DUPONT.

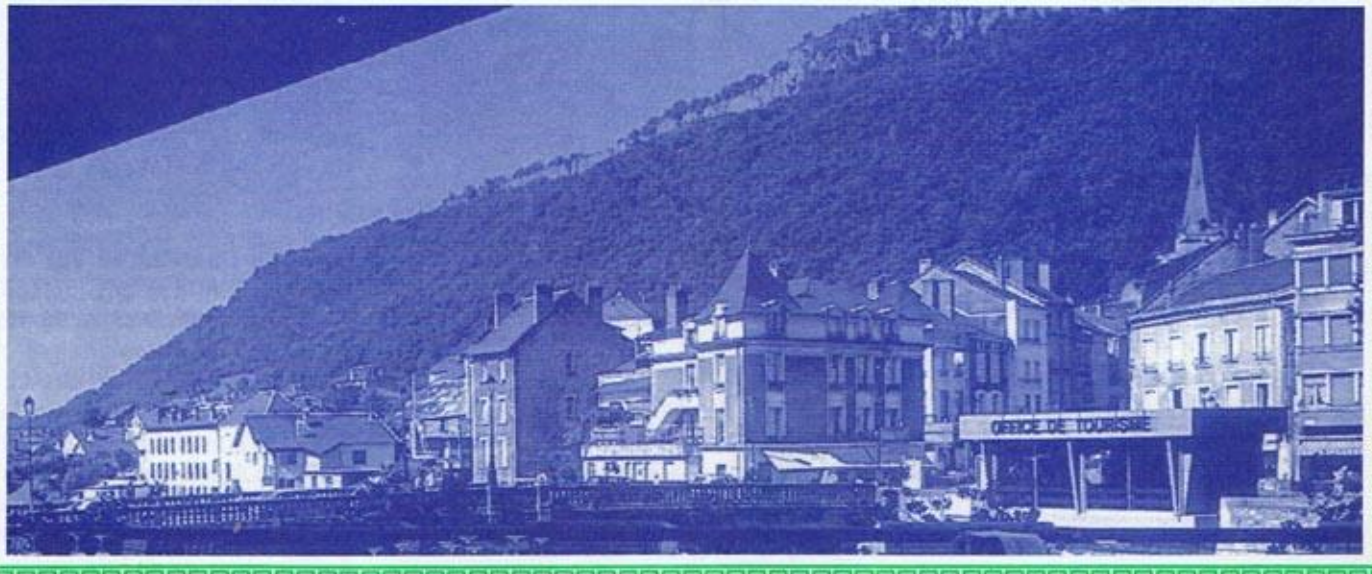

Rédaction : Mairie de Bort-les-Orgues — Tél. 55.96.00.29

AU FIL DES JOURS

Inauguration du 44ème Salon des Négociants-Voyageurs.

*** **Le 44e SALON DES NÉGOCIANTS-VOYAGEURS** inauguré le 24 Juillet par J. CHIRAC a réuni à BORT les représentants d'une profession apparue dans le Haut-Cantal vers 1890 et qui permit alors un flux migratoire saisonnier très particulier conduisant les "marchands de toile" non seulement dans tout l'hexagone mais aussi au-delà de la Méditerranée. Depuis 1936 et la première foire-exposition, malgré l'interruption lors du deuxième conflit mondial, la profession réorganisée et structurée a maintenu la tradition instaurée et le rendez-vous bortois dans le hall Municipal succèdant aux stands installés provisoirement chaque année dans l'enceinte du Pré-Mongeal.

*** Ce fut une rencontre insolite mais symbolique que celle des jeunes d'OLTENITA et des lycéens de BORT début Juillet.

La délégation ROUMAINE reçue à la Mairie par J.P. DUPONT au terme d'une semaine riche en échanges divers profita de son séjour pour découvrir la région bortoise mais aussi les départements voisins au cours de voyages organisés par l'administration du Lycée de BORT. Cette visite représente en fait l'aboutissement de contacts noués voici une dizaine d'années par un groupe folklorique participant au festival annuel organisé par les GOUNAUDS et le Comité des Fêtes.

*** Célébrations désormais traditionnelles, les cérémonies organisées à l'Hôtel-de-Ville à l'occasion des **Noces d'Or** de tel ou tel couple de bortois ont concerné successivement depuis le 17 Janvier M. et Mme RINGAUD, M. et Mme SEMBEIL, M. et Mme VEDRINE. En ces occasions, la lecture de l'acte de mariage du couple permet de revivre quelques instants l'évènement passé et d'évoquer aussi le nom de l'officier d'état civil et des ascendants aujourd'hui disparus.

Réception de la délégation Roumaine à l'Hôtel-de-Ville.

*** **Le Château de Val** est devenu au fil des ans l'image emblématique du PAYS de BORT. Ainsi deux hebdomadaires : l'UNION AGRICOLE et RURALE (à l'occasion d'un article sur le patrimoine régional), puis MIDI OLYMPIQUE lors du forum des fêtes d'OVALIE ont publié avec un commentaire élogieux les 7 et 9 Août la photo de ce haut lieu du TOURISME.

*** Les bilans concernant les effectifs des établissements scolaires de BORT-LES-ORGUES lors de la rentrée 93 peuvent susciter des jugements très contrastés dans la mesure où l'on établit des rapprochements soit avec 1992, soit avec les années 1972-1973. Tassement évident au Lycée, légère progression au Collège et surtout pour le premier cycle dans son ensemble, ainsi pourrait se résumer la situation par rapport à 1992. Par contre la référence aux critères 1970, laisse apparaître un recul global concernant tous les établissements. Le facteur démographique, la désertification du secteur rural, la multiplication des structures d'enseignement technique, les problèmes d'emploi peuvent expliquer ce mouvement touchant d'ailleurs bien des cités du Cantal et de la Corrèze et exacerbant la concurrence quant au recrutement dans le second cycle.

*** Les travaux concernant **"voirie - trottoirs - réseau eau potable"** au centre de la **cité de LA CASCADE** ont été attribués le 13 Septembre par la commission d'adjudication. Cet ensemble d'interventions représentant un engagement de plus de 1 300 000 F correspond à la volonté du Conseil Municipal désireux de réadapter progressivement les quartiers périphériques aux nécessités actuelles.

*** **Le Compte Administratif Général 1992** a été approuvé le 24 Juin par le Conseil Municipal. A noter que le montant des dépenses de fonctionnement (mandats émis) s'élève à 18 904 366 F dont 5 596 074 F au titre des frais de personnel et que l'ensemble des subventions effectivement attribuées aux associations représente 497 000 F. A cette somme, il convient naturellement d'ajouter 520 000 F pour le centre Communal d'Action Sociale et 360 000 F au bénéfice de la Caisse des Ecoles.

*** Retrouver à la terrasse d'un café de la rue piétonne, le 6 Août à 16 heures, Albert FERRASSE, Président de la Fédération Internationale de **Rugby**, René BRUN, Président de l'A.S.B., Armand PAGEGIE, responsable des **Fêtes de l'OVALIE,** Léon DONNADIEU, Président des Bort-Barians octogénaires, quelques présidents ou présidentiables des Comités régionaux et enfin Louis FIALEIX, Président des CANTALOUS naturalisés bortois, constituait un évènement sans précédent au pied des Orgues. Ce fut une **"Table Ronde"** inédite, mais passionnante, même si le thème essentiel "le RUGBY" fut parfois oublié pour évoquer le temps passé ou les mérites comparés des gastronomies régionales.

*** Particulièrement bien adaptée à ce genre d'organisation, la Ballastière de la PLANTADE a accueilli comme chaque été des **concours de pêche** largement ouverts aux amateurs du Pays, mais aussi aux estivants. Les deux "compétitions" proposées le 14 juillet et le 15 Août réunirent dans la bonne humeur à ST-THOMAS une sélection colorée et très motivée de "chevaliers de la gaule".

*** Manifestation particulière mais aussi inédite le **TOUR D'AUVERGNE DES MOTOS ANCIENNES** lors de son étape bortoise, le 26 Juin, fut le prétexte à une présentation de modèles plus ou moins rares, en somme une rétrospective qui ne manquait pas d'intérêt, rappelant des époques révolues et des solutions techniques originales. La réception organisée, au Hall J. LACHAZE par la Muncipalité, permit de souligner cet évènement et d'échanger quelques souvenirs avec les organisateurs et les participants.

*** C'est avec une réelle tristesse que les bortois ont appris la disparition à 37 ans de **Jean-Michel VIALLARD.** Né le 27 Mars 1956 à BORT, Jean-Michel avait assuré avec son frère, le moment venu, la continuité de l'entreprise familiale. Elu conseiller municipal en Mars 1989, Jean-Michel VIALLARD participa depuis avec constance et conviction aux travaux des commissions spécialisées qu'il avait choisies et aux débats de l'assemblée locale où il était très apprécié. Ses obsèques se sont déroulées en l'église de BORT en présence d'une nombreuse assistance parmi laquelle le Maire de BORT, Président du Conseil Général, entouré de ses collègues du Conseil Municipal.

*** Etape décisive dans la reconversion de **la friche des TANNERIES** en site industriel, susceptible d'accueillir rapidement de nouvelles activités, la vente officielle transférant la propriété des lieux à la Municipalité de BORT a été signée le 22 Juillet par Jean-Pierre DUPONT. Si une clause de l'acte réserve une option locative facilitant l'installation du **Musée, cher à l'association des anciens tanneurs,** la ville de BORT demeure désormais seul décideur quant à l'utilisation des bâtiments acquis pour le franc symbolique, à l'exception des anciens bureaux situés à l'entrée du périmètre, avenue de la Gare.
Le montage des dossiers administratifs nécessaires pour l'obtention de diverses subventions s'est poursuivi tout au long de l'année 1993 et devrait permettre, grâce aux crédits débloqués, de réaliser les premiers travaux dans les semaines à venir.

*** Créé en 1957 par la Municipalité, **le Centre de Secours** du Pré-Mongeal s'est confirmé au cours des ans comme une structure indispensable à l'ensemble du canton de BORT. Grâce aux dotations du Département, l'équipement a été très sensiblement amélioré en fonction des nouvelles obligations assumées par le corps des Sapeurs-Pompiers, permettant ainsi de s'adapter aux nombreuses sollicitations actuelles. Suite à la décision unanime du Conseil Municipal, le **Centre portera désormais le nom de "Henri PALLUT",** Maire de BORT de 1945 à 1959, qui assuma la responsabilité de cette construction.

*** A l'origine grande cérémonie des druides celtiques, dédiée ensuite à St Jean-Baptiste par le christianisme, **la Fête de la Saint-Jean** soulignant le solstice d'été, fut célébrée à BORT le 26 Juin place de la Gare. Le feu traditionnel prenant le relais du soleil et amplifiant ainsi le jour le plus long de l'année, permit de retrouver, pour un soir, l'animation intense que connut autrefois ce quartier avec l'essor du chemin de fer.

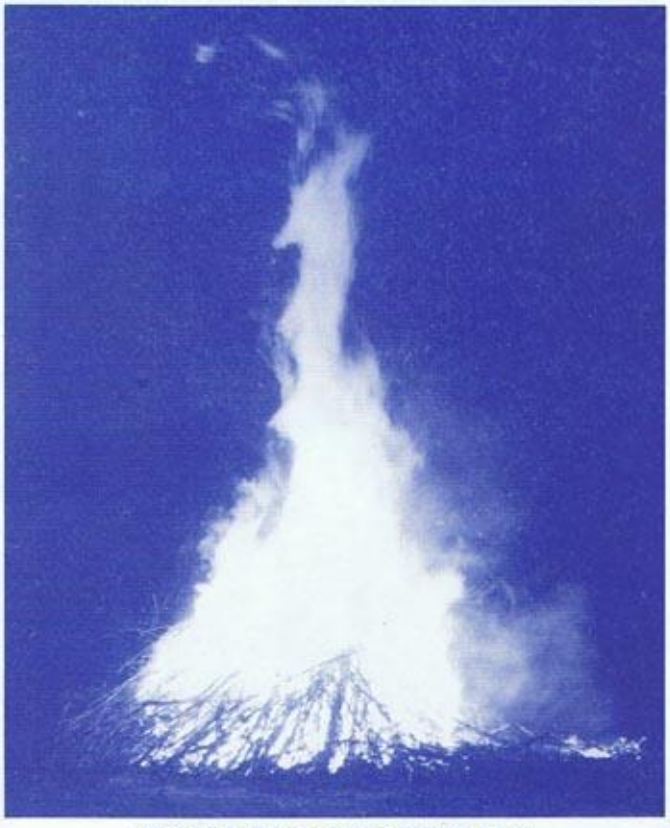

Feu de la St-Jean place de la gare.

CONJUGUÉ AU PRÉSENT

DU NOYER AU PRESSOIR

Dans un ouvrage ***"MEUNIERS ET MOULINS DE LA SUMENE ET DE LA RHUE"*** *publié en 1981 par le* ***Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la Vallée de la Sumène,*** *les responsables de cet inventaire très particulier proposent une énumération détaillée des installations ayant existé dans les cantons de CHAMPS-SAIGNES-MAURIAC et RIOM.*

Le minutieux classement effectué, s'il met en exergue la prédominance des moulins à céréales (244 pour un total de 426 sites recensés) souligne cependant l'importance des moulins à huile devançant largement, avec 77 constructions adaptées, d'autres équipements spécifiques : foulons, carderies, scieries...

Si la place essentielle occupée autrefois par le pain dans l'alimentation des populations rurales vivant en quasi-autarcie n'est plus à démontrer, justifiant alors le rôle capital de la meunerie, peut-être convient-il de s'attarder quelques instants sur un produit moins habituel mais fort apprécié : l'huile de noix.

Fin Avril 1993 une opportunité de remonter le temps et d'évoquer la tradition maintenue des "presseurs d'huile" nous fut offert par la famille SERRE de VERNINIERES. Imaginez une dizaine de personnes rassemblées en bordure de la route de CHAMPS en un lieu dont les caractéristiques, mis à part la toiture, s'identifient assez à la chaumière d'autrefois. Dans cet espace restreint voisinent dans un ordre qui n'est point le fruit du hasard : broyeurs, foyers à évacuation directe, pressoirs, sans oublier naturellement la table d'hôte bien garnie, indispensable pour soutenir les énergies défaillantes ou honorer les visiteurs, le programme du 20 au 28 Avril s'avérant rythmé par les allées et venues des amis : amateurs d'huile de noix ou simples curieux.

Singulière "maison de passes" pourrait-on dire en tout bien tout honneur, car effectivement c'est au rythme de cinq "serrées" du pressoir que s'écoulaient les jours. Si le cycle rituel est immuable depuis des siècles : broyage du fruit extrait antérieurement de la coque au cours de veillées autrefois particulièrement conviviales et animées, réchauffage pendant une heure - une heure trente à feu vif, compression du produit, le matériel utilisé a cependant bénéficié d'améliorations concrètes.

A cet égard le local aménagé à VERNINIERES souligne une évolution évidente. Deux appareils très différents illustrent les techniques du broyage autrefois et aujourd'hui : une meule verticale tournant dans une auge de pierre horizontale circulaire (manutention assurée généralement grâce à un harnais par un animal de trait) mais aussi à l'opposé un broyeur électrique, adaptation originale d'un hachoir pour les aliments destinés au bétail.

Cuisson des cerneaux.

Un pressoir de bois, aux solides montants assemblés avec de massives traverses et datant de 1764, occupe le centre de l'unique pièce flanqué de lourds maillets de 20 kg, maillets nécessaires pour enfoncer les coins assurant progressivement le serrage et l'écra-

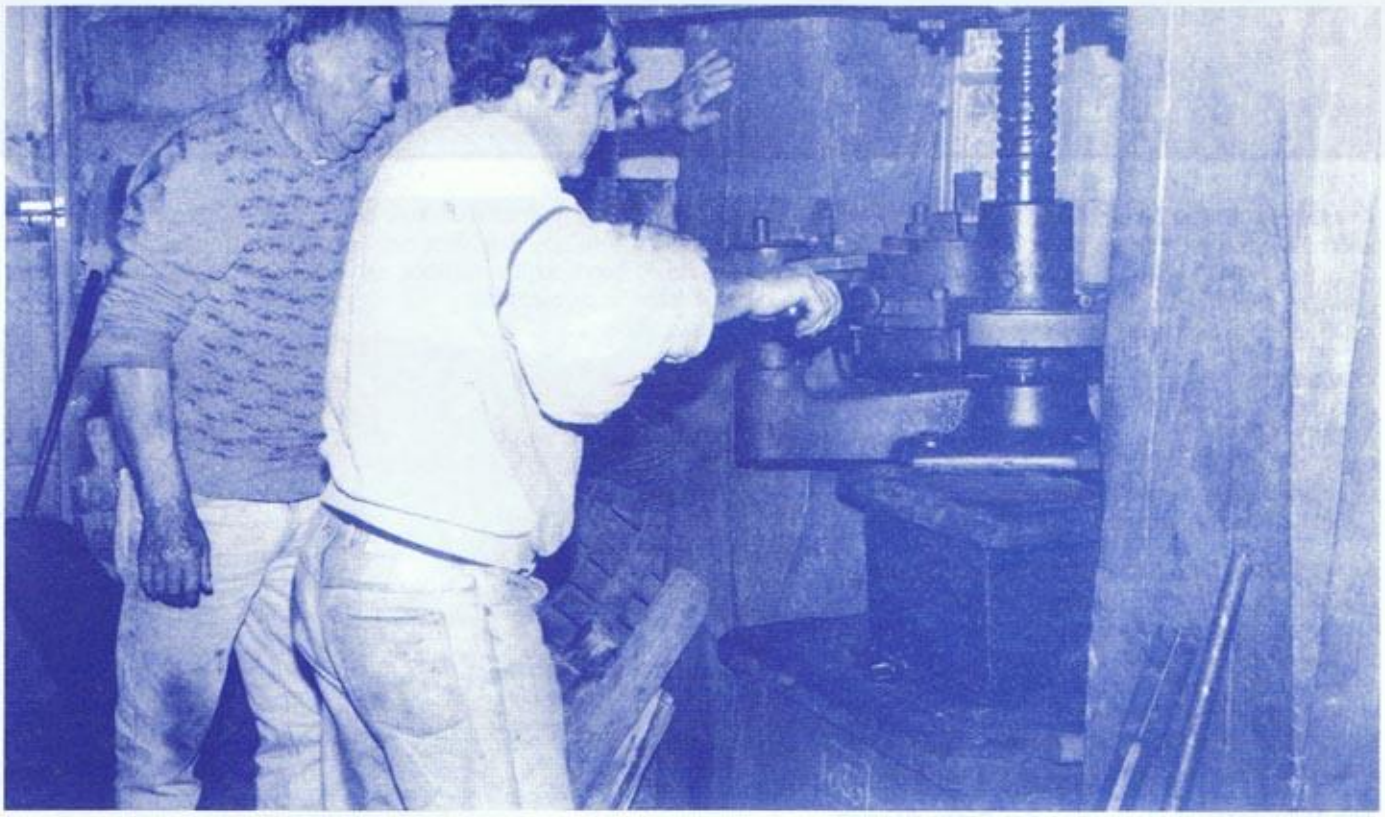

Le pressoir à vis (à noter la date gravée sur "la Truie" : 1833).

sement de la chair de la noix. A noter que les maillets, compte-tenu de leur poids respectacle, travaillent par balancement, attachés au bâti par des chaînes. Les serveurs du pressoir guident simplement leur trajectoire pour un impact précis sur les coins.

Face à cet assemblage impressionnant mais anachronique, un deuxième pressoir symbole des avancées réalisées dans la métallurgie comporte une vis hélicoïdale permettant sans gros effort d'obtenir une poussée voisine de 20 tonnes.

"La Truie" ou bac de compression attire immanquablement l'attention car creusée dans un bloc de pierre portant ciselée la date **1833** ...

Instant critique, la "cuisson" demeure l'opération la plus délicate dans la fabrication de l'huile car elle détermine le rendement en liquide soit en moyenne, suivant l'espèce et la qualité du fruit, 10 litres pour 20 kg de cerneaux.

Dans cette phase, une certitude s'impose, car au-delà de la "pratique" réelle et de l'expérience acquise, le contrôle des sens en éveil (odeur, couleur, crissement de la pâte dans la gigantesque poêle, placée oblique sur le feu) demeure la véritable garantie déterminant l'instant propice qui permet d'aborder l'étape suivante du processus dans le pressoir. Et lorsque l'huile plus ou moins colorée sort du tourteau en formation le parfum très particulier règnant dans la maison se densifie soulignant l'aboutissement de cette valorisation de la noix devenue assaisonnement merveilleux pour le plaisir du palais. Le "pogne", évolution ultime du tourteau compressé, sera utilisé pour l'alimentation du bétail.

Selon la formule consacrée, tout effort impliquant réconfort, les "presseurs d'huile" peuvent alors, leur objectif atteint, faire honneur aux mets préparés à cet effet, mets qu'il convient de partager avec les visiteurs du moment sans oublier d'humecter comme il se doit la dégustation en attendant la prochaine "serrée".

Lecteurs de VIE MUNICIPALE lorsqu'au printemps prochain vos pas vous conduiront route de CHAMPS et si vous humez un parfum pénétrant mais indéfini flottant dans l'air de VERNINIERES, faites une halte auprès des inconditionnels de l'huile de noix. Vous ne regretterez certainement pas votre visite.

René ROQUES

Autre symbole des us et coutumes d'autrefois : le four du village retrouve ici et là le temps d'une "fournée" sa vocation d'antan. Il en fut ainsi fin Août à PUY-MOREL.

INTERDEPENDANCE INTERCOMMUNALITE

***** ENVIRONNEMENT :** Par délibération du 16 Juin 1993, le **Comité Syndical de Stockage des Ordures Ménagères du Secteur de BORT** a accepté l'adhésion de TRIZAC. Cette commune rejoint ainsi les 20 partenaires du CANTAL et de la CORREZE déjà regroupés dans cette organisation.

***** INFORMATION :** Au cours de son assemblée générale du 3 Juin, le Conseil d'Administration de **RADIO BORT-ARTENSE** a officialisé la demande formulée par la Commune de CROS portant ainsi à 32 le nombre des collectivités locales associées dans le giron de R.B.A. et réparties sur trois départements.

***** RETROSPECTIVE :** C'est à la Chapelle de VAL que les **LAQUAIS de TAUVES** ont présentés courant Juillet une exposition sur le barrage de BORT. Textes, photos et documents ne constituaient d'ailleurs qu'un des aspects d'une rétrospective plus importante élargie à des représentations théatrales, place du Foirail à TAUVES, thème "BORT, témoin du génie et de la peine des hommes", et des balades commentées dans "LA VALLEE PERDUE".

***** ABOUTISSEMENT :** L'ouverture d'un **Centre d'Accueil pour les enfants** au Château de VAUX et la parution d'une revue, reflet des activités des différentes Communes du Plateau Bortois, a constitué en Août dernier l'aboutissement d'un processus de concertation engagé début 1993, processus destiné à regrouper les forces vives du canton afin de mieux répondre aux besoins les plus évidents exprimés et aux interrogations les plus urgentes posées.

***** SOLIDARITE :** La création d'une **association commune avec USSEL pour l'exploitation cinématographique** et la fondation d'un syndicat mixte des communes de Haute-Corrèze dépendant directement du futur échangeur autoroutier de ST-ANGEL répondent en réalité aux nécessités du moment, **solidarité et mise en commun des énergies, des atouts et des ressources** s'avérant indispensables pour plus d'efficacité. Il en est de même pour ce qui concerne les initiatives engagées dès 1992 en vue de la reconversion du Centre E.D.F., direction de l'entreprise, élus de BORT et de LANOBRE s'impliquant totalement dans les négociations très concrètes engagées au plan national et mobilisant de nombreux partenaires privés et publics dont les universités de CLERMONT-FERRAND et LIMOGES.

***** JUMELAGE : ST-JULIEN-LES-METZ** et BORT-LES-ORGUES ont conforté leur jumelage grâce à l'identification de deux artères au nom des communes alliées. Une délégation bortoise s'est donc rendue à ST-JULIEN les 4,5 et 6 Septembre pour participer au baptême officiel de la rue de "BORT-LES-ORGUES". Les Présidents du Conseil Général de la MOSELLE et de la CORREZE assistaient à cette cérémonie aux côtés du Maire de ST-JULIEN et des Maires des collectivités locales du district de METZ. Dans le cadre des fêtes de la MIRABELLE, les bortois ont pu admirer une création pyroscénique exceptionnelle regroupant 30 000 spectateurs à proximité du stade SAINT-SYMPHORIEN.

***** TRADITION :** Exploitée sous sa forme actuelle depuis 1990, **la ligne d'autobus ST-GENES - BORT** constitue en réalité une étape dans l'histoire de cette liaison envisagée par les élus locaux dès 1890 et répondant d'ailleurs déjà à l'époque à la réalité "BORT, CITÉ DE CONVERGENCE". Le renouvellement de la participation attribuée par le Conseil Municipal n'est donc que la reconnaissance du quotidien vécu depuis bien des générations, même si la désertification du monde rural en ARTENSE a modifié les données du problème quant à la fréquentation de ce "courrier".

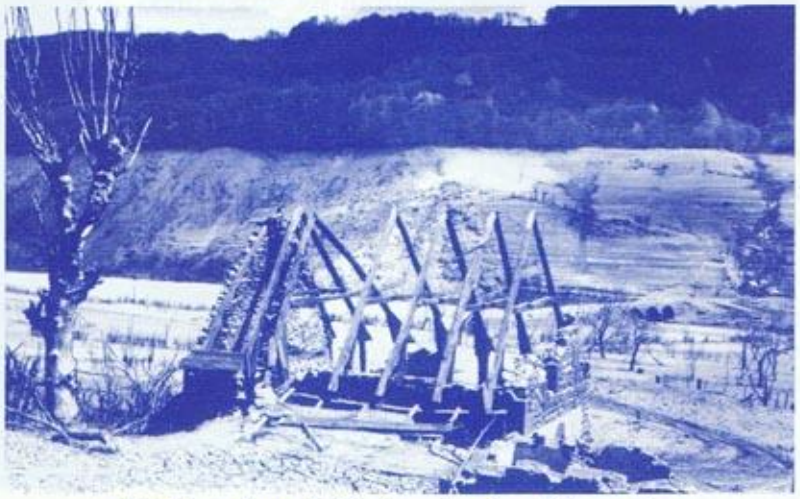

Vestiges d'une civilisation dans la vallée perdue.

Jean-Pierre DUPONT, à St JULIEN-LES-METZ, dévoile la plaque "Rue de BORT-LES-ORGUES".

Les Bortois présents dans leur rue en MOSELLE.

PUBLICATIONS A RETENIR

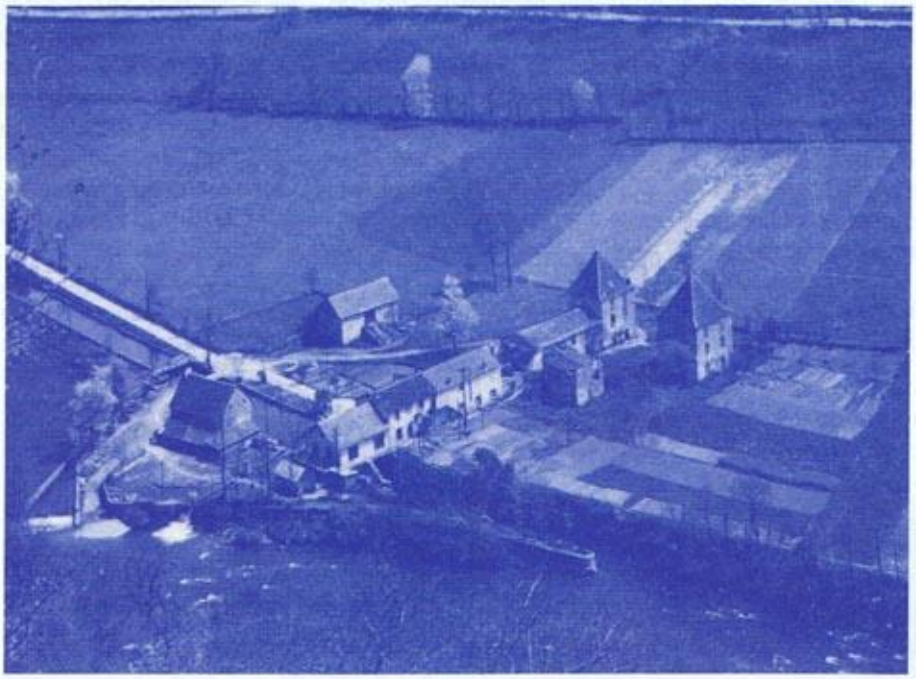

L'usine Electrique de LA PLANTADE

***** COURANT CONTINU :** Diffusé au début de l'été 1993 par le groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la Vallée de la Sumène un nouveau recueil signé Jean TOURNEBIZE illustre l'avènement de la fée électricité au Pays de BORT-ARTENSE sous le titre **"NAISSANCE et DEVELOPPEMENT de l'ECLAIRAGE entre MONTS-DORE et PUY-MARY".** La période étudiée de 1892 à 1946 permet de suivre l'évolution des techniques du matériel et des mentalités face au bouleversement industriel et social imposé par l'électricité. Deux chapitres concernent plus particulièrement les bortois car consacrés respectivement à l'usine de LA PLANTADE et sa célèbre "Peillère" mais aussi à la Société ENERGIE INDUSTRIELLE dont les rapports avec la Municipalité locale furent souvent mouvementés comme l'a souligné à maintes reprises R.B.A. dans son émission : HISTOIRE DU TEMPS.

***** DES ORGUES A L'OCEAN :** La collection "RIVIERES et VALLÉES de FRANCE" propose depuis le 10 Juin un ouvrage remarquable **"LA DORDOGNE"** dans lequel géologues, historiens, biologistes, romanciers, journalistes évoquent à partir de l'observation quotidienne et de la tradition orale la vie du cours d'eau et des terrres traversées. De l'âge d'or de la navigation aux temps modernes, de la "pax romana" à la guerre de cent ans, des orgues de BORT à l'océan, c'est toute la vie d'une rivière qui garde dans ses nuances une attachante sérénité.

***** CITÉ DE CONVERGENCE :** Heureuse initiative de la LA MONTAGNE, le supplément publicitaire distribué gratuitement cet été a connu un réel succés. **Ce guide de vacances 1993** comportait une édition par département permettant ainsi au Pays Bortois de bénéficier de trois tirages différents mais complémentaires. La plupart des collectivités locales avaient effectivement joué le jeu en négociant un encart plus ou moins important et en fournissant un article de présentation générale de leurs communes respectives recensant opportunités offertes et atouts existants. Le titre retenu par la Municipalité pour cette synthèse résumait bien les réalités vécues hier et aujourd'hui : BORT, CITÉ DE CONVERGENCE ET DE DÉCOUVERTE.

***** CONCENTRATION EVIDENTE :** Une étude conduite par le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de LIMOGES-LES-VASEIX a débouché en Mai dernier sur la publication d'un bilan révélateur concernant **les abattoirs de la région LIMOUSIN.** Le document, édité à cette occasion, comporte divers tableaux et synthèses statistiques soulignant l'évolution et la répartition des activités de chaque unité répertoriées de 1984 à 1991. Les pages consacrées à BORT font apparaître les fluctuations du tonnage avec un maximum atteint en 1988 et la prédominance des gros bovins (64% en 1991) dans la répartition par espèces. Conclusions générales pour la région : baisse du tonnage global traité et concentration des unités d'abattage au profit des installations assurant annuellement plus de 5 000 tonnes.

***** SOUVENIRS RUGBYSTIQUES :** Coïncidant heureusement avec les magnifiques Fêtes d'OVALIE organisées courant Août, l'édition de **la plaquette 1993 de l'A.S. Bortoise** a apporté une connotation historique et plus personnelle à l'évènement sportif vécu sur le terrain. Aboutissement de longues et multiples recherches en particulier dans les archives des quotidiens régionaux et les publications locales, condensé de souvenirs des plus anciens du Club, ce recueil illustré d'innombrables photos constitue un document référence prenant une valeur exceptionnelle à la veille du 90ème anniversaire de la création de l'Association fondée en 1904.

Remise de la revue de l'A.S.B. au Maire de BORT.

DESSERTES - VOIRIE

*** Sollicité par R.B.A., Radio Haute-Corrèze et Radio France-LIMOGES lors de l'inauguration du 44e Salon des négociants Voyageurs, Jacques CHIRAC, Député de la CORREZE, a fait le point quant au **projet autoroutier A89** précisant que la réalisation débuterait simultanément par les deux extrémités de la liaison désormais retenue par l'enquête publique, soit LIBOURNE-LAQUEUILLE. Le tracé au-delà de LAQUEUILLE dans le PUY-DE-DOME, et jusqu'au raccordement dans le périmètre de CLERMONT, n'est pas définitivement arrêté malgré une option semble-t-il peu logique annoncée nettement au nord de la ville. Le Maire de PARIS estime par ailleurs qu'à moins d'imprévus majeurs la mise en service sur le secteur DORDOGNE-CORREZE pourrait être effectuée en 1998-1999.

Aménagement de la voie de dégagement vers BORT sur la RN 89.

*** En dépit de quelques contretemps les deux nouveaux ponts franchissant la SUMENE en amont et en aval d'ANTIGNAC ont été terminés cet été permettant l'achèvement de la déviation contournant le bourg. L'interrogation subsistant quant au tracé de la jonction MONTPIGOT-RD 922 a été levée par le Président du Conseil Général du CANTAL à l'occasion de déclarations officielles devant les élus de RIOM-ES-MONTAGNES et YDES. **"LA TRANSVOLCANIENNE"** débouchera donc à LA BARAQUETTE délaissant le tracé actuel de la D3 entre MONTPIGOT et ST-THOMAS par CHEYSSAC. La liaison RIOM-BORT-LES-ORGUES s'avèrant désormais des plus correctes, reste à programmer les réadaptations nécessaires vers le HAUT-CANTAL en direction de MURAT et ST-FLOUR.

*** Peu évidente et mal perçue dans son approche, **la bifurcation vers BORT à partir de la RN 89** (après ST-ANGEL) a bénéficié dès le début de la saison touristique d'améliorations très concrètes. La voie de dégagement aménagée et les nouvelles signalisations aériennes et au sol permettent désormais, en particulier aux étrangers au Pays, d'éviter un détour superflu par USSEL pour rejoindre la région bortoise, la vallée de la DORDOGNE et le proche CANTAL.

*** Présentées par Jean-Pierre DUPONT dès le mois de Juin, les premières études concernant la rectification de la **route de CHAMPS** entre le Lycée et la frontière cantalienne révèlent outre des adaptations mineures, quatre interventions plus importantes : à hauteur du gymnase municipal, dans le secteur des deux carrières et enfin, entre les maisons du hameau non loin de la borne départementale. Compte tenu des négociations en cours pour l'acquisition des terrains nécessaires les travaux essentiels devraient être réalisés en 1994.

*** Légèrement retardés afin de ne point trop perturber la pleine saison touristique les **aménagements routiers entre GRANGES et VEILLAC,** entrepris dès la deuxième quinzaine d'Août, faciliteront à leur terme les dépassements actuellement très dangereux sinon impossibles en direction de CLERMONT. C'est donc une amélioration sensible de la jonction BORT-LANOBRE confortant l'intercommunalité de fait existant depuis toujours entre les deux cités, mais aussi une transformation appréciable de l'ouverture de BORT vers le PUY-DE-DOME.

Réadaptation de la D 922 entre Granges et Veillac.

*** Très fréquenté depuis l'aménagement de la Plaine de Jeu, le **Chemin Rural de VERNINIERES** a bénéficié de réfections successives en 1992 au cœur du hameau et de l'élargissement de la partie desservant VERNINIERES-BAS. Au titre voirie communale une nouvelle intervention a permis la reprise d'un mur de soutènement et l'amélioration de l'accès à deux habitations, soit 20 000 F de travaux bénéficiant d'une participation de 40 % du département.

ANIMATION

Baptême de plongée à la piscine municipale

Spectacle des GOUNAUDS à LA PLANTADE

Spectacle de danse au Hall Annexe

LA BANDA "NEUVIC-BORT" qui a animé la saison estivale bortoise a assumé une part délicate des Fêtes d'Ovalie en interprétant les hymnes nationaux à l'occasion des deux prestations du NORD-ANGLETERRE

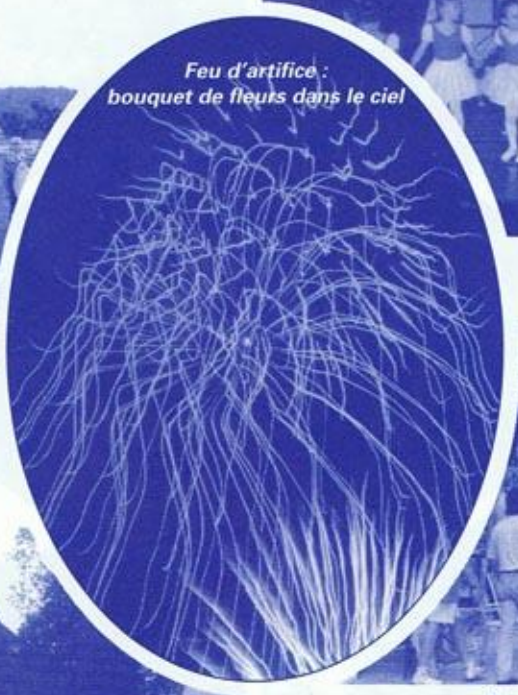

Feu d'artifice : bouquet de fleurs dans le ciel

Braderie d'été rue de Paris

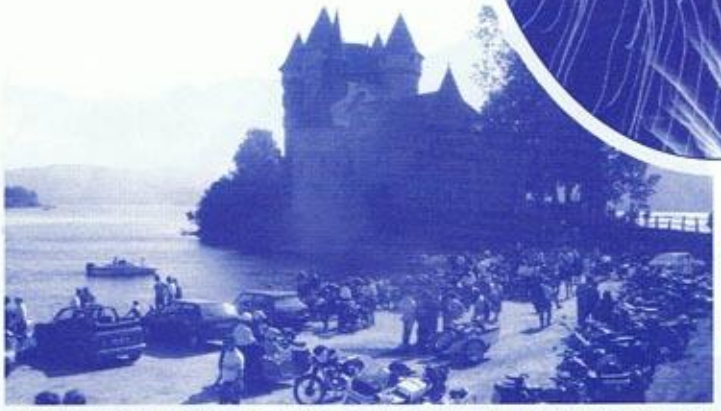

3ème Tour d'Auvergne des motos anciennes : halte au Château de Val

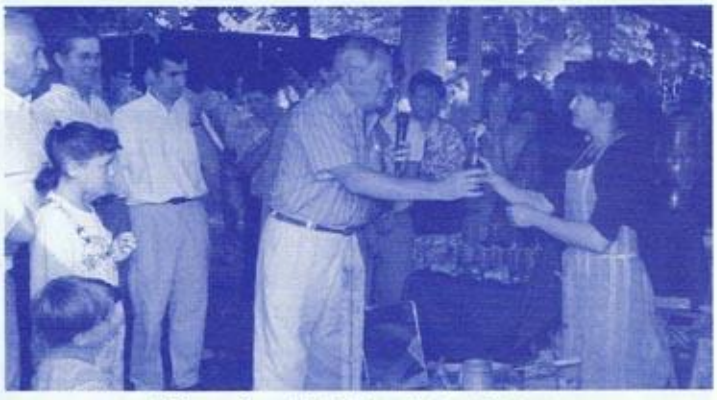

Foire artisanale du Pays de Bort-Artense

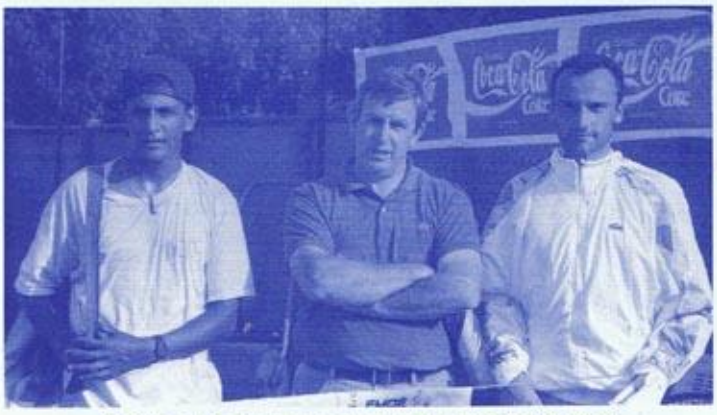

Arbitre et finalistes messieurs du tournoi de Tennis

SAISON 1993

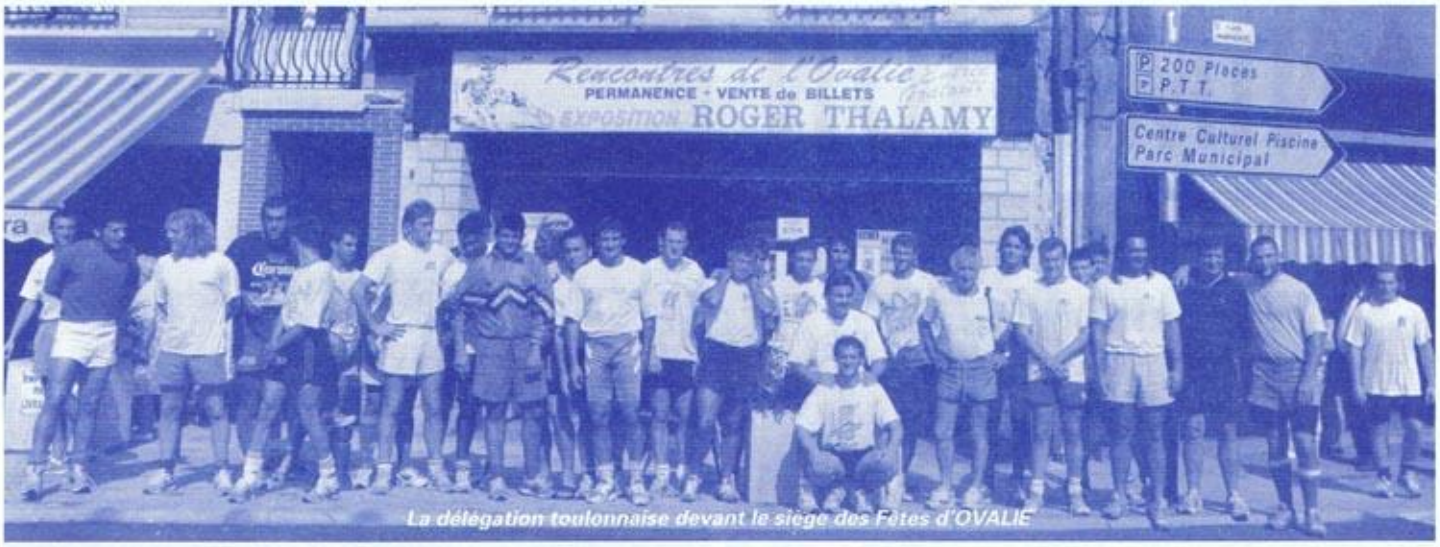

La délégation toulonnaise devant le siège des Fêtes d'OVALIE

Soirée "Conseil Général"

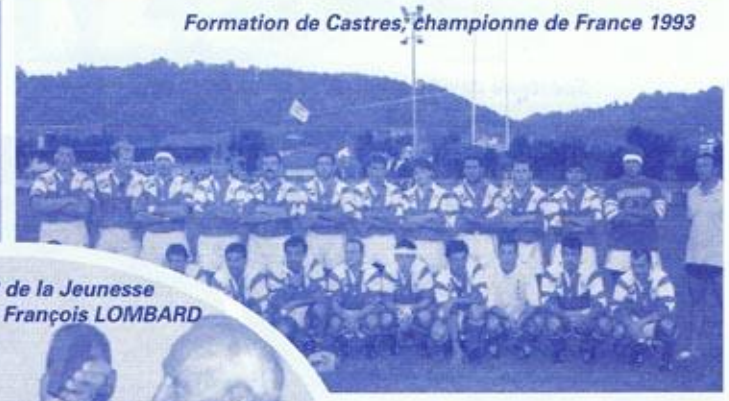
Formation de Castres, championne de France 1993

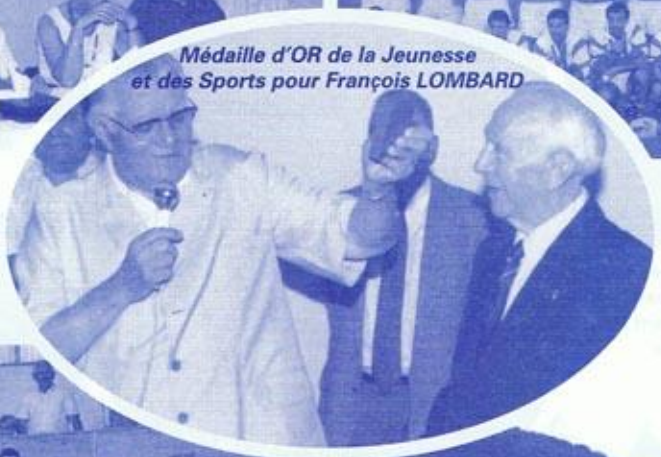
Médaille d'OR de la Jeunesse et des Sports pour François LOMBARD

FETES D'OVALIE

AOUT 1993

La tribune d'honneur du stade pendant les hymnes nationaux (France-Angleterre)

La sélection Nord-Angleterre

Réception à VAL : C.A. Briviste et Colomiers

RENDEZ-VOUS EXCEPTIONNELS

***** CIEL EMBRASÉ :** Revenue au Pré-Mongeal après plusieurs éditions localisées au pied du barrage, en particulier lors de la célébration de 1789, **le feu d'artifice** de Juillet a rassemblé un public réconfortant sur la pelouse du terrain d'honneur. Le programme de ce 15 Juillet fut remarquable tant dans sa diversité que dans l'enchaînement des tableaux, ceci en dépit d'un horaire un peu pénalisant pour les jeunes enfants. Il est vrai que le "show-laser" produit en ouverture de la soirée a retardé le feu lui-même, mais l'innovation proposée ne manquait ni d'intérêt, ni d'originalité.

La foule rassemblée au stade pour le feu d'artifice du 15 Juillet.

***** RÉALITÉS OUBLIÉES : La foire artisanale du Pays de BORT-ARTENSE** a bénéficié le 8 Août d'un temps clément conditionnant le succès de cette manifestation. Ce fut l'occasion pour les très nombreux visiteurs de retrouver des réalités un peu oubliées à travers des métiers devenus confidentiels et des productions ou réalisations rares et souvent très personnalisées ainsi que l'implique l'art. La composante gastronomique fut, comme chaque année, très appréciée par les estivants qui se pressaient sous les ombrages de la Place MARMONTEL. Jean-Pierre DUPONT a longuement visité les stands, entouré de ses adjoints et des organisateurs.

***** ÉVOLUTIONS IMPOSÉES :** Si les productions sportives de TOULON-COLOMIERS-CASTRES ou de la sélection ANGLAISE permirent aux sportifs bortois, venus nombreux au stade J.B. BRUN en ce mois d'Août, de se familiariser avec les tendances du **rugby de haut-niveau** conditionnées par une préparation physique individuelle et un travail minutieux sur les thèmes tactiques indispensables à un collectif rigoureux, le "forum" de MIDI-OLYMPIQUE souligna, quant à lui, un aspect moins évident mais sans doute capital de l'évolution imposée au sport de compétition en général et au rugby en particulier. Pour tous ceux qui ont participé ou assisté à ces échanges parfois tendus, très souvent contradictoires, occasionnellement inquiétants ou pessimistes, il apparaît que si les pouvoirs dirigeants n'arrivent pas à faire admettre, après la nécessaire concertation, des comportements adaptés aux circonstances, l'avenir pourrait engendrer des situations désagréables ou très pénalisantes. Cette première de MIDI-OLYMPIQUE dans la "FRANCE PROFONDE" honore BORT-LES-ORGUES, mais laisse en suspens bien des points d'interrogation soulevés au cours de débats passionnants avec, en ombre chinoise, c'est une constante de notre époque, l'ARGENT.

Forum de "Midi Olympique" au centre EDF

SPORTS - LOISIRS - CULTURE

*** **PLAISIRS DE L'EAU :** Une fois encore le **plan d'eau de BORT** a connu cette saison un réel succès autorisant dans de bonnes conditions des activités aussi diverses que : planche à voile, dériveur, canoë, ski, jet ski, motonautisme, pratiquées sur les différentes bases ou plages progressivement ouvertes par les collectivités ou des associations spécialisées. Parallèlement la **piscine municipale** a enregistré une fréquentation réconfortante légèrement supérieure aux deux années précédentes. Certes, les enfants et les jeunes constituent la part dominante de la clientèle, environ les deux tiers des habitués mais les adultes, en particulier les Bortois, ont aussi semble-t-il apprécié la qualité de l'eau. Ouverte le 3 Juillet 1965, les installations remplissent parfaitement le rôle essentiel qui leur était dévolu, l'initiation à la natation. A cela s'ajoute depuis quelques saisons la découverte de la plongée sous-marine, option suscitant un très vif engouement. Total des entrées saison 1993 : 7 412 contre 7 258 en 1992.

*** **EXPLOITATION ADAPTÉE :** Les gérants du complexe le **"7ème ART"** ayant arrêté leurs activités le 30 Juin, de nouvelles structures destinées à **assurer l'exploitation et la gestion de l'activité cinématographique** ont été mises au point en étroite concertation avec la ville d'USSEL propriétaire du **"CARNOT"**, les programmes respectifs proposés permettant une complémentarité intéressante. Après approbation des statuts par les élus locaux le 24 Juin, une assemblée générale constitutive a officialisé le 12 juillet la fondation d'une association type loi de 1901 présidée selon un roulement annuel par les deux Maires concernés. L'organisation ainsi créée a recruté une gestionnaire responsable du fonctionnement général des deux ensembles et pour BORT une caissière et un projectionniste.

*** **VERNISSAGE A VAL :** «Son talent est désormais reconnu par tous. Des ETATS-UNIS à l'ASIE en passant par l'EUROPE, ses tableaux ne suffisent plus à satisfaire cette reconnaissance artistique des amateurs aux collectionneurs. Peintre vrai, vrai grand peintre, peintre généreux, spontané **Jacques BOUYSSOU** a la touche onctueuse, le geste sûr, la sensibilité vive enrichie d'une lumière très spécifique créant l'émotion.» Depuis longtemps attendu à VAL, Jacques BOUYSSOU présente ses œuvres dans les salons du Château jusqu'à fin Septembre. Le vernissage de l'exposition, le 24 Juillet, fut présidé par Jacques CHIRAC, entouré de nombreuses personnalités parmi lesquelles Jean-Pierre DUPONT et Roger BESSE, Présidents des Conseils Généraux de la CORREZE et du CANTAL, Jean-Paul CELLIER, Maire de LANOBRE, René BRUN, Président de l'Office de Tourisme et de très nombreux représentants des collectivités locales et du monde associatif. A souligner à cette occasion la diffusion d'une remarquable plaquette-invitation comportant la reproduction du Château de VAL peint par BOUYSSOU et d'une "lettre présentation" de Jacques CHIRAC des plus élogieuses pour le peintre.

*** **SENSIBILITES DIVERSES :** Sous l'impulsion du Comité des Fêtes, mais grâce aussi à des initiatives personnelles de **nombreux concerts** ont pu être proposés aux estivants et aux bortois. Après la présentation de PROMUSICA au "7ème ART" à l'occasion de la Fête de la Musique, se succédèrent soirée de Rock (22 Juillet et 3 Août), concerts traditionnaliste puis classique à l'église (5 et 7 Août) enfin une nocturne musicale au centre ville le 29 Août. Ces ouvertures complètées par l'animation régulièrement assurée par les GOUNAUDS et leurs prestations plus régionalistes offraient donc des opportunités multiples tendant à répondre aux sensibilités diverses en la matière.

*** **CONTINUITÉ ASSURÉE :** Les années passent et l'organisation du **Stage annuel de DANSE de BORT** perdure. Le rassemblement 1993 constituait en effet la 14e édition de cette manifestation dont la réputation s'avère désormais bien établie grâce à la qualité de l'encadrement professionnel et au travail pris en compte. Deux spectacles de choix ont permis d'assurer avec bonheur ouverture et clôture de cette session 1993 les 11 et 17 Juillet.

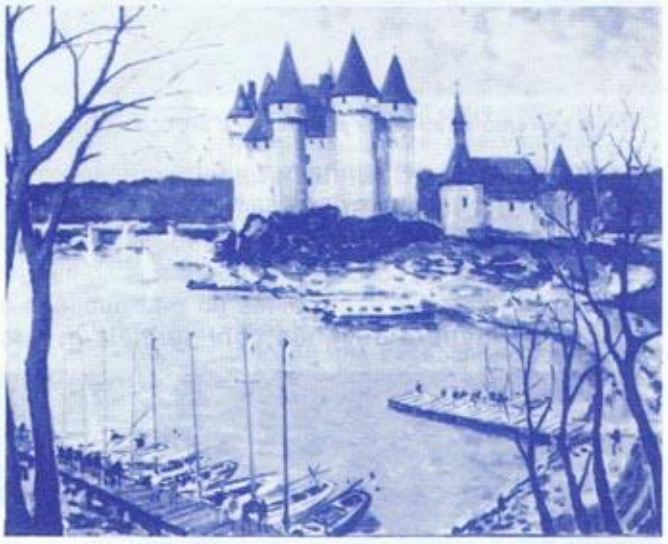

Le CHATEAU DE VAL par BOUYSSOU

Vernissage de l'exposition BOUYSSOU à VAL.

VIE ASSOCIATIVE

Public record pour la rencontre CASTRES-USSEL.

***** EVOLUTION NECESSAIRE :** Fondée officiellement en 1984 dans un scepticisme quasi général sous l'impulsion déterminante des Maires de BORT et YDES puis développée par Roger GUILLARD, **RADIO BORT-ARTENSE** va franchir en 1994 le cap des dix ans d'existence, ayant donc triomphé des multiples obstacles et des innombrables contraintes rencontrés. Le Président R. LEVET auquel revient une part déterminante de cette continuité (car assumant en toutes circonstances la maintenance des installations techniques sans cesse améliorées) a d'ailleurs souligné en maintes occasions les bouleversements vécus, les difficultés affrontées, en somme, le combat sans concession livré au jour le jour dans ce monde de la FM, combat qui a abouti à la disparition du plus grand nombre de radios associatives ou à leur intégration dans un réseau commercial. Forts de l'expérience acquise mais conscients des nouvelles obligations imposées par le législateur, les Responsables de R.B.A. ont cependant tenu à se remettre en question afin de mieux affronter l'avenir. C'est ainsi qu'une assemblée générale exceptionnelle a permis aus administrateurs de définir le 3 Juin une stratégie adaptée aux circonstances. Au niveau des émissions l'adhésion à un réseau vendeur de programmes offre désormais un choix élargi, une qualité accrue et entraîne de réelles économies de fonctionnement et d'investissement, la liberté de R.B.A. dans ses créneaux horaires et leur contenu demeurant naturellement entière.

Au plan des informations locales l'association a demandé aux Maires des principales communes adhérentes la désignation d'un correspondant local susceptible d'assurer l'essentiel des reportages quotidiens, ceci autorisant également des substantielles réductions de frais (déplacements et interventions du personnel des studios) tout en permettant sans doute un meilleur traitement des sujets évoqués. Du matériel adapté serait fourni aux correspondants par R.B.A. et les reportages exceptionnels pris en compte, comme par le passé, par les intervenants qualifiés.

Les mois à venir verront la mise en place des dispositions évoquées en concertation étroite avec les élus et les bénévoles assurant depuis des années un éventail d'émissions thématiques qui pourrait d'ailleurs être sensiblement diversifié si des bonnes volontés acceptaient de se manifester, non d'une façon épisodique, mais avec constance et régularité, ce qui n'est pas toujours facile. ***Un appel pressant est lancé à des intervenants.***

***** CAPITALE D'OVALIE :** La détermination des responsables des **BORT-BARIANS** et de l'Amicale Sportive Bortoise confortée par l'engagement important du Conseil Général de la CORREZE et de son Président Jean-Pierre DUPONT ont permis, en association avec de très nombreux parrains et l'aide de la Municipalité, de donner à l'édition 1993 des **fêtes du Rugby** une dimension et une aura particulières. **Armand PAGEGIE** s'avèra encore une fois le catalyseur indispensable à une organisation de ce genre, offrant un tel "plateau". Le public venu parfois de fort loin, bien au-delà du Pays de BORT-ARTENSE, et les estivants, ont pu, au gré des rencontres offertes au Pré-Mongeal, constater qu'on ne peut guère mieux faire en ce domaine avec : les champions de France des deux dernières années, une sélection anglaise et un échantillonnage des meilleurs clubs (BRIVE, COLOMIERS, MONTFERRAND). Autour de ces évènements sportifs gravitaient un ensemble de regroupements conviviaux ou éducatifs qui contribuèrent à élargir les contacts noués et à mieux réfléchir au RUGBY de demain. Un grand merci doit donc être adressé à tous ceux qui, à des titres divers, ont réussi à faire de BORT du 27 Juillet au 19 Août la capitale incontestée d'OVALIE.

***** TOURNOIS D'ÉTÉ :** La saison estivale génère chaque année de multiples tournois dans les multiples spécialités sportives ou de loisirs pratiquées à BORT. **TENNIS - BADMINTON - BOULES LYONNAISES - PETANQUE DES ORGUES et COCHONNET BORTOIS,** grâce à de remarquables organisateurs, ont ainsi perpétué les traditions en Juillet et Août, n'hésitant pas d'ailleurs pour certains, à se décentraliser dans les quartiers périphériques, suscitant des vocations parmi les estivants et les campeurs. Ainsi chacun à sa façon, et en fonction des moyens disponibles, enrichit le calendrier de manifestations proposées dans une diversité de bon aloi.

TOURISME

*** DES CHIFFRES ET DES FAITS :

En dépit d'un début de saison hésitant, le mois de Juillet a permis de dénombrer une fréquentation des plus correctes dans ***les terrains de camping BORTOIS*** *et plutôt supérieure aux chiffres de l'an passé comme ce fut le cas à* ***BEAUSOLEIL*** *et aux* ***AUBAZINES.*** *Par contre, les bilans du mois d'Août demeurent médiocres, BEAUSOLEIL avec ses 250 emplacements accusant un creux certain. Il est vrai que les tarifs modérés et la qualité des équipements ne suffisent plus apparemment à compenser la proximité immédiate d'un plan d'eau et ceci s'avère déterminant pour la clientèle étrangère.*

Le total 1993 dans les 10 campings de BORT-ARTENSE souligne un recul de 10 000 nuitées par rapport à 1992.

*** CONFIRMATIONS SPECTACULAIRES :

Les tendances dégagées ces dernières années, quant au pouvoir d'attraction des sites du Pays Bortois, se sont spectaculairement confirmées cette saison avec un tiercé gagnant indiscutable regroupant ***Belvédères des Orgues, Crête du Barrage, Château de VAL.*** *Ce triangle préférentiel s'avère heureusement complété par : la* ***Centrale Electrique*** *bénéficiant des nouvelles facilités d'accès et de stationnement, le Musée de la Radio inclus dans ce circuit apprécié intégrant aussi le Château de VAL et les croisières en Vedettes Panoramiques. Il conviendra sans doute désormais de compléter cette sélection "populaire" avec les Belvédères des AUBAZINES-HAUTES effectuant, grâce aux nouveaux équipements, un spectaculaire bond en avant.*

*** COMPLEMENT NECESSAIRE :

Composante désormais incontournable du tourisme, ***l'animation saisonnière*** *prend chaque année une importance accrue. C'est ainsi que complètant les manifestations traditionnelles prises en charge par le* ***Comité des Fêtes*** *et recensées en 1993 dans un recueil au format très pratique, les initiatives se multiplient au sein même des structures d'accueil.*

Ces initiatives reprennent les rendez-vous arrêtés par le Comité des Fêtes en élargissant des opportunités existantes grâce à des organisations spécifiques (randonnées ou visites organisées et tournois divers). L'ensemble des propositions fait l'objet d'un programme distribué à l'intérieur des terrains de camping bortois et réactualisés chaque quinzaine, s'adaptant ainsi au flux et reflux de la clientèle.

*** DIVERSITE ET ENVIRONNEMENT :

Le succès des installations des ***AUBAZINES et de LA SIAUVE,*** *confirmé saison après saison, repose probablement sur trois facteurs déterminants : la diversité des structures d'accueil allant du* ***camping aux chalets en passant par les gîtes,*** *la qualité de l'environnement offrant des espaces naturels boisés, enfin l'accès direct et la vue sur le lac déjà évoqués. Ce constat renforce donc les intentions de la Municipalité et du Syndicat Mixte d'Aménagement du lac de BORT prévoyant pour la saison prochaine l'installation de 16 huttes et d'un complexe hôtelier améliorant et élargissant la gamme des possibilités d'hébergement proposées.*

La plage des AUBAZINES

BAPTÊME DE LA RUE LINA-MARGY

"Ah, le petit vin blanc ..."

De très nombreux Bortois étaient présents pour la baptême de la rue LINA-MARY.

Plus de deux cents Bortois avaient répondu présent à l'invitation de la Municipalité.

Avant de dévoiler la plaque de la rue qui l'a vu naître, un 12 Avril 1909, le Maire de BORT retraça la brillante carrière de la chanteuse et ses principaux succès :

1943 à MARSEILLE :
"Ah, le petit vin blanc"
Après la LIBÉRATION :
"Les carabiniers de Castille"
"Le Retour des Cigognes"
"Voulez-vous danser Grand'Mère ?"

Elle chante également AZNAVOUR, BREL, FERRÉ, BRASSENS.

Le Grand Prix du Palmarès des Chansons la récompense en 1956.

Une dernière apparition publique dans le "GRAND ÉCHIQUIER" de Jacques CHANCEL en Janvier 1973, avant de nous quitter le 13 Novembre de la même année.

J.-P. DUPONT dévoile la plaque.

TRAVAUX - EQUIPEMENTS

Réception des travaux à l'Hôpital.

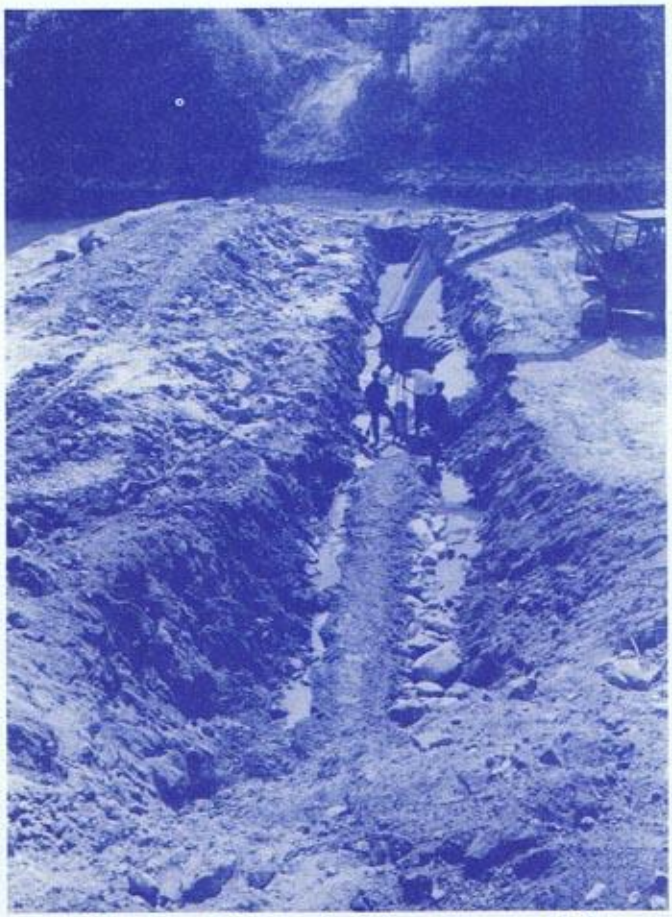

Traversée de la RHUE par le siphon alimentant la future station d'épuration des DEUX EAUX.

*** Après la réception d'une première tranche de **travaux à l'Hôpital** de BORT le 29 Mai, travaux prévus dans le programme d'établissement (6 chambres supplémentaires pour le long séjour et installation du service buanderie-lingerie dans de nouveaux locaux), un nouveau permis de construire a été déposé et paraphé par la Mairie le 4 Août.
Le projet, établi au titre de protection contre l'incendie, regroupe : aménagement du moyen séjour, modifications des circulations de la maison de retraite, ventilation mécanique contrôlée dans l'ancien bâtiment et mise en sécurité.

*** Succèdant aux rencontres préparatoires destinées à définir les caractéristiques de la future **station d'épuration des eaux usées,** une réunion de travail rassemblant les représentants des directions départementales concernées, du Conseil Général, de l'Agence ADOUR-GARONNE, de la Compagnie EAU et OZONE, ainsi que les élus de BORT et LANOBRE s'est déroulée le 23 Juin, à la Mairie afin de préciser le contrat d'agglomération, soit l'indispensable descriptif technique et financier conditionnant la réalisation. Un examen des propositions présentées par les entreprises spécialisées a permis le 20 Juillet de présélectionner les offres en fonction des exigences formulées, la dévolution des travaux s'effectuant le 20 Septembre. Elément de jonction entre le collecteur principal débouchant à la BALLASTIERE et les installations de traitement implantées à la Zone Industrielle du "RUISSEAU PERDU", le siphon traversant la RHUE a été enfoui dans

le lit de la rivière courant Août. C'est donc un premier aboutissement pour ce projet très important envisagé depuis plusieurs années et qui conditionne l'environnement, en particulier au niveau de l'opération plus globale lancée avec d'autres collectivités locales départementales et régionales : "DORDOGNE, RIVIERE PROPRE". Le montant des travaux représente près de 10 millions d'investissement avec les équipements connexes.

*** Après une réunion de concertation regroupant le 28 Juillet sur le terrain : entreprises retenues, architecte et représentants de la Municipalité, les terrassements préalables à la **construction des vestiaires prévus pour la PLAINE de JEU de VERNINIERES** furent effectués début Août, l'objectif souhaitable demeurant la mise en service des ces installations avant la fin de l'année en cours. Ceci constitue une excellente nouvelle pour les sportifs bortois et plus particulièrement les footballeurs et les rugbymen. A ce propos les appréciations élogieuses des joueurs Brivistes et Toulonnais en stage à BORT cet été quant à **la qualité de la pelouse** et l'environnement général du site ont été singulièrement appréciées, ces deux Clubs bénéficiant dans leurs villes respectives d'équipements références de choix.

*** Les contacts établis par Jean-Pierre DUPONT avec les propriétaires des immeubles contigus à l'Hôtel-de-Ville s'inscrivent dans la volonté affirmée par le Conseil Municipal, en vue d'une **réadaptation de l'Hôtel-de-Ville** aux nouvelles nécessités, et la **création d'un véritable centre administratif intercommunal.** L'option entre d'ailleurs dans le cadre des opérations présélectionnées au titre de l'armature urbaine présentées au Conseil Régional. Ces instances ont retenu dès Juillet trois opérations parmi les dossiers proposés (aménagement de la Place Marmontel, réfection du Champ-de-Foire, restructuration du Hall Municipal) et dégagé les premiers subventionnements.

*** Lors des **négociations globales engagées avec les responsables de la SNCF,** les élus du Pays de BORT-ARTENSE et en particulier les Maires de BORT et YDES ont défini une position commune. Dans l'immédiat et pour ce qui concerne BORT, trois interventions furent concrétisées en Juin soit : démolition des bâtiments désaffectés de la gare de marchandise (petite vitesse), goudronnage de la cour en très mauvais état et aménagement du terrain jouxtant le passage à niveau route de CHAMPS. Sans attacher à ces travaux plus d'importance qu'ils n'en ont, il convient cependant d'admettre l'amélioration ainsi apportée à l'environnement.

*** Comme prévu, les **Belvédères des AUBAZINES** furent aménagés pour l'ouverture de la saison touristique après la coupe des arbres occultant la visibilité en direction du plan d'eau du Barrage et du Château de VAL. Ces installations connurent un succès réel auprès des touristes et vacanciers, la fréquentation atteignant souvent la saturation à la mi-journée et dans l'après-midi. Il est vrai que le panorama offert sur le développement du lac et la chaîne du SANCY vaut bien une halte. Le Conseil Général a assuré la totalité du financement de cette intervention, à compléter cet automne par des plantations et une signalisation adaptée au site.

Succès des nouvelles installations sur les belvédères des AUBAZINES.

*** Prolongement des travaux de **rectification du lit de la DORDOGNE** réalisés en 1992 dans la traversée de la ville, les aménagements effectués fin Août entre les deux ponts constituent la seconde tranche d'une opération engagée par E.D.F. dans le cadre du suréquipement de la centrale de BORT. Cette réadaptation du cours de la rivière fera ultérieurement l'objet d'une intervention complémentaire jusqu'au confluent avec la RHUE.

*** Financé par le Conseil Général, le projet de **réhabilitation du nouveau pont** a été précisé lors d'une réunion regroupant sur les lieux le 26 Août architecte, services du département, entrepreneurs et représentants de la Municipalité. Les aménagements arrêtés et la réfection totale de l'éclairage devraient donner une nouvelle jeunesse à cet ouvrage construit pendant les travaux du barrage, voici donc presque un demi-siècle.

PERMANENCE DES ADJOINTS : SAMEDI DE 10 HEURES A 12 HEURES.

OCTOBRE : MM. BRUN et PICARD. - NOVEMBRE : MM. ROQUES et SULLY.
DECEMBRE : MM. MORELLO et DESVERNOIS. - JANVIER : MM. BRUN et PICARD.

MERCREDI ENTRE 11 HEURES ET 12 HEURES : Mme WEERMEER (Affaires Sociales).

En dehors de ces permanences annoncées et assurées régulièrement, Monsieur le Maire reçoit exclusivement sur "rendez-vous".

RUE
SAINT-JULIEN
LES-METZ

IDENTIFICATION COMPLEMENTAIRE DES RUES DE BORT

RUE
LINA MARGY

Rue Lina MARGY	-	du carrefour : Rue de la République - Rue de PARIS au carrefour avec la Rue du Bessac
Chemin de VERNINIERES	-	du Lycée à la Croix de VERNINIERES
Rue du BOUÉ	-	chemin derrière les ateliers du Lycée
Rue de la BRIQUETERIE	-	Zone de la Tuilerie : du Bd JEAN-JAURES à la route de Ribeyrolles
Rue de la TUILERIE	-	Zone de la Tuilerie : rue d'accès aux locaux de l'Equipement
Rue PLANTE	-	de la Rue FRANKLIN à l'avenue de l'Aigle
Avenue de ST-THOMAS	-	du Restaurant TOURNEBISE au panneau ST-THOMAS
Route du CANTAL	-	du panneau ST-THOMAS au Ruisseau-Perdu (RD 922)
Route de RIOM	-	à partir du pont de ST-THOMAS vers RIOM (RD 45)
Rue des 2 EAUX	-	pénétrante de la zone industrielle du Ruisseau-Perdu
Route de MADIC	-	direction de MADIC depuis la RD 922
Rue du RUISSEAU-PERDU	-	traversée du lotissement du Ruisseau-Perdu
Rue des BÉCASSINES	-	du lotissement à la décharge contrôlée
Rue de la SABLIERE	-	de la croix de ST-THOMAS à la Balastière
Chemin du CHAMP-LONG	-	de ST-THOMAS aux Abattoirs
Chemin de la LISIERE	-	Ruisseau-Perdu : chemin desservant la propriété DELGOULET entre le lotissement et la RD 922
Rue de ST-JULIEN-LES-METZ	-	du carrefour avenue du Saut-de-la-Saule vers la pénétrante du nouveau lotissement du Bois de Coin
Rue du BOIS-DE-COIN	-	Bois-de-Coin : rue desservant les nouvelles maisons en construction
Chemin du SACRISTAIN	-	chemin derrière Chez VAISSAIRE (sous la route des Orgues)
Route du BARRAGE	-	du Champ-de-Foire au Barrage (RD 979)
Route d'USSEL	-	du Barrage aux AUBAZINES inclus (RD 979)
Chemin des BOURIENNES	-	Accès au gymnase municipal route de CHAMPS.
Rue de l'ARTENSE	-	à partir du passage à niveau de la Cascade, chemin desservant les maisons GIBIAT-ROMEUF
Chemin d'ENTREMINIERES	-	chemin desservant la propriété NOEL
Allée des CHARDONS	-	desserte du stade de VERNINIERES
Chemin d'AUZANGES	-	chemin de la Croix de VERNINIERES vers AUZANGES
Chemin des TOURBIERES	-	accès au Château d'Eau de VERNINIERES
Chemin des PEUPLIERS	-	du carrefour d'AUZANGES à la route de Champs
Chemin des GENETS	-	de la route de CHAMPS à la Croix de VERNINIERES
Route de CHAMPS	-	départ du carrefour avec le chemin des Bouriennes jusqu'à la limite de la Commune à VERNINIERES
Chemin de la COTE	-	de la route des Orgues vers le chemin de la Vierge (aux AUBAZINES)
Espace GEORGES POMPIDOU	-	parking et jardin du bas de l'Avenue CLÉMENCEAU

PORTAGE DE REPAS

à l'intention des personnes retraitées de BORT et de son Canton :

- ★ **Les repas sont portés à domicile les MARDI, JEUDI, SAMEDI (livraison décalée les jours fériés)**
- ★ **La journée alimentaire coûte 34,00 F par personne**
- ★ **La facturation vous est envoyée tous les 15 jours**
- ★ **Si vous décidez d'arrêter le portage de repas, prévenez le JEUDI soit la personne qui les porte, soit la MAIRIE de BORT au 55.96.00.29**
- ★ **Les repas peuvent être conservés 4 jours maximum au réfrigérateur**
- ★ **Un four peut être mis à votre disposition pendant toute la période où vous prendrez les repas :**
  - régler le thermostat sur 5 pendant 25 minutes
  - retirer les aliments des barquettes et faites chauffer dans un plat

Une caution de 200,00 F par chèque à l'ordre de l'INSTANCE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE est demandée lors du dépôt du four.

Imp. CLAUDE GOUET 19110 BORT-LES-ORGUES R.C. 85 A 175